

Un premier citoyen aux petits soins

► **Claude Humair, franc-montagnard** d'origine mais habitant de longue date à Bassecourt, préside cette année le Conseil général de Haute-Sorne.

► **L'infirmier-chef du site hospitalier** de Saignelégier entend bien mettre cette 4^e année de législature sous le signe du respect et de la sérénité des débats.

► **Il en faudra, car devant lui se profile un délicat chantier** pour la commune fusionnée: l'harmonisation de traitement entre les sociétés locales des cinq anciennes communes.



Claude Humair est le président du Conseil général de Haute-Sorne pour l'année 2016.

PHOTO ROGER MEIER

Le Quotidien Jurassien. – Après Jean-Luc Portmann (PCSI) en 2013, Denis Jeanne-rat (PDC) en 2014 et Catherine Wolfer (PS) en 2015, vous accédez, sous l'étiquette PDC, à la présidence du Conseil général de Haute-Sorne, fort de 33 élus. Quelle va être votre priorité pour cette année présidentielle?

Claude Humair. – L'uniformisation au niveau communal des règlements concernant les sociétés locales. Avant la fusion en 2012, Bassecourt, Courfaivre, Glovelier, Soulce

et Undervelier avaient chacun leur mode de faire. Subsidés, mise à disposition de locaux... il y avait autant de règlements que de villages. Maintenant que nous sommes tous sous la bannière de Haute-Sorne, c'est un peu le «petchi». Ces disparités font grincer des dents. Je tiens à ce que cet objet soit traité en priorité durant cette année.

– **Pourquoi cette hâte?**

– Parce que ces différences de traitement provoquent des

tensions inutiles au sein de la commune. Il faut que ce soit réglé pour la prochaine législature.

– **C'est urgent à ce point?**

– Oui, car n'oublions pas que les prochaines élections au Conseil général, en 2017, se feront seulement sur les couleurs politiques des candidats, et non plus sur leur appartenance à tel ou tel village. Les disparités de traitement entre les sociétés locales devront donc être résorbées à ce mo-

ment-là, afin de garantir une parfaite égalité entre les citoyens de Haute-Sorne.

– **Quelles sont les autres priorités que vous souhaitez imprimer à votre présidence?**

– Malgré les contraintes que nous impose la LAT, la Loi sur l'aménagement du territoire, j'entends bien ouvrir au développement de nouvelles zones à bâtir, comme celle des Longues Royes à Bassecourt. Nous devons pouvoir accueillir de nouveaux habitants.

C'est le cheval de bataille de la croissance de la commune qui, avec ses presque 7000 habitants, est la deuxième la plus peuplée du canton. Au niveau social, je souhaite que Haute-Sorne apporte son soutien au projet d'agrandissement du home Claire Fontaine, à Bassecourt. Vu ma profession, c'est un dossier qui me tient particulièrement à cœur.

– **Et sur le plan économique?**

– Nous devons continuer le développement de la ZAM, la Zone d'activités microrégionale à Glovelier, dont le bilan est réjouissant. Nous voyons que les risques pris il y a 6 ans sont payants.

– **Étiez-vous déjà investi dans la politique communale?**

– Oui, j'étais alors conseiller général de Bassecourt, avant de passer à l'exécutif comme conseiller communal, en charge des Transports et des Œuvres sociales. Une très bonne expérience qui m'a permis d'entrevoir la complexité de la gestion d'une commune et des étroites marges de manœuvre dont elle dispose.

– **Toujours sous les couleurs du Parti démocrate chrétien...**

– Comme mon père et mon grand-père! À la maison, c'était les Noirs contre les Rouges! À mes yeux, le centre permet de concilier le côté humaniste et social avec l'esprit libéral, sans trop de dogmatismes.

C'est un point auquel je tiens particulièrement pour ma présidence: le respect des opinions des uns et des autres. Tout en sachant trancher et prendre des décisions, et ce, même quand on ne peut pas plaire à tout le monde.

Propos recueillis par THOMAS LE MEUR